



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 28 mai 2024

Président de séance : Monsieur Gérard MANFREDI,

Membres présents: Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON.

Absent excusé : Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 24-B16 - TABLEAU DES EFFECTIFS

Le présent rapport concerne la gestion des ressources humaines du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

En application du code général des collectivités territoriales et des textes réglementaires relatifs au statut de la fonction publique territoriale, il vous est proposé d'adopter les mesures suivantes :

1- Créations d'emplois de personnels administratifs et techniques (PAT)

Dans le cadre des adaptations de l'effectif du service départemental d'incendie et de secours nécessaires à son bon fonctionnement et du parcours professionnel des agents, il vous est proposé de créer les postes suivants :

- 2 postes du cadre d'emplois des adjoints techniques

2- Mise à jour des effectifs de PATS et SPP

Lors des réunions des 17 décembre 2020 (rapport n°20-54), 21 janvier 2022 (rapport n°22-B1), 4 juillet 2022 (rapport n° 22-B29), 13 décembre 2022 (rapport n°22-B46), 7 février 2023 (rapport n°23-B1), 23 mai 2023 (rapport n°23-B19), 15 juin 2023 (rapport n°23-17) et 19 septembre 2023 (rapport n°23-B41), le bureau et le conseil d'administration ont adopté la création des postes nécessaires aux avancements de grade et aux nominations réalisés en 2023 et 2024.

Comme précisé dans ces rapports et afin de rester à effectifs budgétaires constants, il convient aujourd'hui de supprimer les postes correspondant aux grades initiaux détenus par les agents :

Emplois de PATS

Grades à supprimer de la filière administrative	Nombres de postes	Délibérations créant les grades d'accueil
Attaché	1	Rapport N° 23-17 du 15/06/2023
Rédacteur principal de 2 ^{ème} cl	1	Rapport N° 23-B19 du 23/05/2023
Rédacteur principal de 2 ^{ème} cl	3	Rapport N° 23-B1 du 07/02/2023
Rédacteur principal de 2 ^{ème} cl	1	Rapport N° 22-B46 du 13/12/2022
Rédacteur	1	Rapport N° 23-B1 du 07/02/2023
Adjoint adm principal 1 ^{ère} cl	1	Rapport N° 22-B1 du 21/01/2022
Adjoint adm principal 2 ^{ème} cl	2	Rapport N° 23-B41 du 19/09/2023
Adjoint administratif	1	Rapport N° 23-B41 du 19/09/2023
TOTAL DES POSTES PATS FILIERE ADMINISTRATIVE	11	

Grades à supprimer de la filière technique	Nombres de postes	Délibérations créant les grades d'accueil
Technicien principal de 2 ^{ème} cl	1	Rapport N° 22-B46 du 13/12/2022
Technicien	1	Rapport N° 22-B46 du 13/12/2022
Agent de maîtrise	1	Rapport N° 20-54 du 17/12/2020
Adjoint technique principal 1 ^{ère} cl	3	Rapport N° 23-B41 du 19/09/2023
Adjoint technique principal 1 ^{ère} cl	1	Rapport N° 22-B46 du 13/12/2022
TOTAL DES POSTES PATS FILIERE TECHNIQUE	7	

Emplois de SPP

Grades à supprimer	Nombres de postes	Délibérations créant les grades d'accueil
Lieutenant de 2 ^{ème} classe	4	Rapport N° 23-B41 du 19/09/2023
Caporal	1	Rapport N° 23-B41 du 19/09/2023
Caporal	1	Rapport N° 22-B29 du 04/07/2022
TOTAL DES POSTES SPP	6	

Dans le cadre d'un accord commun, certains agents PATS et SPP ont pu bénéficier du dispositif de rupture conventionnelle, au titre de l'année 2024. Il convient aujourd'hui de supprimer les postes correspondants.

Ruptures conventionnelles – Emploi de PATS

Grades à supprimer	Nombres de postes
Ingénieur principal	1
TOTAL DES POSTES PATS	1

Ruptures conventionnelles – Emploi de SPP

Grades à supprimer	Nombres de postes
Adjudant	1
TOTAL DES POSTES SPP	1

Au titre des années 2023 et 2024, certains agents PATS et SPP ont fait valoir leur droit à la retraite, ont muté dans d'autres collectivités, ou sont décédés. Il convient aujourd'hui de supprimer les postes correspondants.

Radiation des cadres – Emploi de PATS

Grades à supprimer de la filière administrative	Nombres de postes
Rédacteur principal de 1 ^{ère} CI	2
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} CI	3
TOTAL DES POSTES PATS	5

Radiation des cadres – Emploi de SPP

Grades à supprimer	Nombres de postes
Lieutenant-Colonel	1
Capitaine	1
Adjudant	6
Sergent	1
TOTAL DES POSTES SPP	9

Mutation – Emploi PATS

Grade à supprimer de la filière administrative	Nombres de postes
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} CI	1
Adjoint administratif	1
TOTAL DES POSTES PATS	2

Mutation – Emploi SPP

Grades à supprimer	Nombres de postes
Adjudant	1
Sergent	1
TOTAL DES POSTES SPP	2

Décès – Emploi PATS

Grades à supprimer	Nombres de postes
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} CI	1
TOTAL DES POSTES PATS	1

Décès – Emploi SPP

Grades à supprimer	Nombres de postes
Sergent	1
TOTAL DES POSTES SPP	1

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver, telles que détaillées ci-dessus, les mesures suivantes :

- les créations d'emplois de personnels administratifs et techniques,
- la mise à jour des effectifs de personnels administratifs et techniques et de sapeurs-pompiers professionnels.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY